

Personnes présentes

- M. Eloy, Maire de la commune, Mme Fleury, représentante Mairie
- Mme Deschamps, M. Richaudeau, Mme Le Behec, Mme Chalon, Mme Robard, Mme Massot, parents d'élèves élus
- Mme Guibert, Mme Hidalgo, Mme Cornic, Mme Valé Vatré, M. Lambron enseignants
- Mme Jouillat, directrice

Absents excusés

- M. Durand, IEN de la circonscription de Langeais (excusé)
- Mmes/M. les membres du RASED (excusés)
- Mmes Lagasque, Lefebvre, Ménager, enseignantes
- Mmes Aspe, Massotier, Eloy, Thevenot, André et M.Huart, M.Laigneau

1. Approbation du dernier PV du premier conseil d'école

Le premier conseil d'école a eu lieu le 19 octobre 2023 et le PV a été validé par l'ensemble des participants.

Il a été publié sur le site de la mairie au même titre que le règlement intérieur et la charte de la laïcité. L'ensemble des parents les ont également reçus par mail pour signature.

2. Effectifs pour la rentrée prochaine

26 élèves de Petite section sont prévus à la rentrée 2024-2025 et 18 départs d'élèves de CM2 qui iront au collège.

L'effectif serait alors de 171 élèves avec une moyenne de 24,4 enfants par classe.

A l'heure actuelle aucune répartition n'est envisagée.

Les inscriptions débuteront le 15 mars 2024.

Comme chaque année une porte ouverte est organisée le vendredi 14 juin à partir de 17h15 afin de permettre aux futurs nouveaux élèves de découvrir les locaux et le personnel enseignant.

3. Point sécurité

Exercice incendie

Le 2^e exercice incendie a eu lieu le 9 février 2024.

L'alerte a été déclenchée en collaboration avec la mairie. Tout s'est bien déroulé.

Le PPMS :

L'exercice « Attentat Intrusion » s'est déroulé le 09/10/2023

L'exercice « Risque-Majeur » aura lieu le 23 février 2024.

Visites médicales :

Une visite médicale des CM2 a eu lieu dans l'école par l'infirmière scolaire les 22 décembre 2023 et 19 janvier 2024.

Pour les CP, elle s'est faite en 3 temps : 23/01, 01/02 et 06/02/2024.

Visite des PS par l'orthoptiste : 12 avril 2024

4. Points divers : pHare, enquête Harcèlement, coopérative

Le plan pHare, présenté lors du premier conseil d'école et à l'ensemble des parents lors des réunions de rentrée a été déclenché en novembre suite à des tensions entre 3 élèves de la classe de CE2-CM1.

L'équipe pHare est intervenue sur l'école à 3 reprises afin de rencontrer les élèves concernés et de rétablir une situation de bienveillance auprès de ces enfants.

Une surveillance accrue est maintenue.

Début novembre, l'ensemble des élèves du CE2 au CM2, ont été invités à remplir une grille d'auto-évaluation de manière anonyme, visant à évaluer s'ils étaient susceptibles d'être victimes de harcèlement.

Les questions étaient diverses afin de recueillir le sentiment de l'élève avant d'aller à l'école, à l'école, sur internet, sur les écrans et de manière générale dans sa vie quotidienne.

Les élèves avaient 4 possibilités de réponses : 1 – jamais, 2- parfois, 3- souvent et 4- très souvent. Plus le nombre de réponses 3 et 4 était important et plus une situation de harcèlement était probable.

Une synthèse des réponses a été transmise à Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Les résultats sont :

- 66,3 % de réponse 1
- 23,2 % de réponse 2
- 6,5 % de réponse 3
- 4 % de réponse 4

Un rappel dans chaque classe a été fait et l'équipe enseignante reste très vigilante.

Coopérative :

Depuis le mois de septembre, l'école a mis en place une coopérative scolaire.

Les rentrées ont été les suivantes :

- subvention mairie : 800€
- Vente d'objets : 627 €
- Participation des parents : 1645 €
- Vente des photos de classe : 1628€

- Don APE : 2000 €

Les dépenses :

- Bus, transports : 650 €

- Cotisation à la coopérative scolaire : 373 €

- Achats de classe : 150 €

Un deuxième versement de l'APE est normalement prévu ce mois ci.

L'ensemble des sorties scolaires seront financées par la coopérative.

5. Évaluations nationales et LSU

Les livrets scolaires (LSU) sont disponibles à compter du 16/02/2024 pour l'ensemble des élèves du CP au CM2 sur le site Educonnect.

Une communication à toutes les familles a eu lieu via les cahiers de liaisons, début janvier.

Pour rappel, les LSU ne seront pas imprimés cette année.

Les parents doivent le signer en ligne.

Pour rappel en cas de parents séparés, chaque parent doit signer le LSU de son enfant.

En cas de difficultés de connexion, n'hésitez pas à prendre contact directement avec Mme Jouillat.

Évaluations nationales : les élèves de CP ont passé la deuxième partie des évaluations la semaine du 15 janvier.

Les résultats ont été communiqués individuellement à chaque famille.

Inscription au collège : elle se fera également sur le site Educonnect. Pour rappel le collège de rattachement est celui de Langeais.

Si des parents souhaitent inscrire leur enfant dans un autre établissement, il faut une dérogation.

Le dossier doit être transmis avant le 15 avril. Merci de prévenir la directrice.

Information : le collège Pierre Corneille, à Tours, organise une porte ouverte le vendredi 22 mars de 16h à 19h.

6. Travaux et investissements effectués, en cours, à prévoir

Travaux École :

Les travaux ont débuté en octobre et suivent leur cours.

Les toilettes et le dortoir de l'ancien bâtiment devraient être également agrandis à la suite des travaux actuels. Dans le nouveau bâtiment, une salle sera dédiée pour les enseignantes dans l'annexe ainsi qu'un bureau pour la directrice de l'école.

Cette extension comportera une salle de classe de 55 m² afin de remplacer le modulaire.

Une salle de 100 m² est également prévue et pourra en cas de besoin (augmentation des effectifs de l'école) être séparée en deux salles pour créer de nouvelles classes.

Des placards et des porte-manteaux sont prévus dans toutes les salles.

La salle de repos dédiée aux enseignantes et le bureau de la directrice seront également situés dans le nouveau bâtiment.

Il y aura un préau pour les enfants et un mur libre pour y créer éventuellement une fresque.

On accédera au nouveau bâtiment à l'aide d'une passerelle située dans le couloir principal.

Les toilettes pour les enfants seront closes (portes prévues afin d'assurer l'intimité de chacun).
Le sous-sol de ce nouveau bâtiment sera réservé à l'accueil de loisir.

Le parking sera refait, les arbres de la place rose seront élagués.

Sur le budget 2025 on pourra revoir l'aménagement de la cour du haut. Il s'agirait d'un projet commun entre l'Éducation Nationale et la Commune.

Une liste de « petits travaux » pour les classes sera également transmise à M. Eloy comme avant chaque période de vacances scolaires.

Une demande d'achat de corne de Brume est renouvelée afin que chaque classe en possède une et puisse donner l'alerte en cas de problème (intrusion par exemple).

7. Projets de classe (voyage, piscine, sortie, fête de l'école, divers)

Spectacle de Noël : il s'agissait d'un spectacle de jonglage qui a fait l'unanimité chez les enfants et les enseignantes. Nous remercions l'APE pour son financement.

Spectacle de jazz :

En décembre il a été proposé aux élèves de CM2 de participer à un concert de Jazz dans le cadre du festival (projet financé par la région).

Les enfants ont préparé deux chants durant 2 mois, qu'ils ont répétés une fois en classe avec Pierre Mager, ancien résident de Mazières et membre du groupe. Ils les ont ensuite interprétés devant le public le samedi 20 janvier.

Les élèves du CE1 au CM1 ont également pu assister aux répétitions.

Tout s'est bien déroulé et les enfants ont très bien chanté mais nous déplorons que quelques familles soient parties juste après les chants de leurs enfants alors que le concert n'était pas fini.

Intervenant hip-hop :

Chaque classe a bénéficié de 4 séances de Hip-hop financées par la Mairie, pris sur le budget musique qui existait les dernières années.

Judo :

Durant le mois de mars, les élèves de maternelle, CP, CE2-CM1 et CM1-CM2, auront une séance de découverte du judo.

Les élèves de CE1-CE2 bénéficieront d'un cycle de 6 séances courant avril.

Projet Rugby : les élèves de CE2-CM1-CM2 bénéficieront d'un cycle de 6 séances de rugby, dispensé par un moniteur du club de rugby de Langeais.

Piscine :

Les 30 élèves de CP iront à la piscine avec Mme Jouillat du 13 mai au 21 juin à raison de deux séances par semaine, les mardis et jeudis.

Des parents accompagnateurs sont indispensables pour aider les enfants dans les vestiaires et nous rappelons que ceux-ci ne sont pas autorisés aux abords du bassin. Un planning sera distribué fin avril afin que chaque parent puisse s'inscrire en tant qu'accompagnateur.

Sortie cinéma : tous les élèves de l'école se rendront au cinéma de Langeais début avril.

Une sortie avec les Anciens du club « Restons jeunes » devrait également s'organiser en fin d'année avec pour projet la collecte des déchets dans la nature.

La mairie souhaite également organiser un projet « Patrimoine bâti - biodiversité » et convier les élèves et les enseignantes de l'école à une exposition regroupant des tableaux, des maquettes.

Les sorties de fin d'année seront financées par la coopérative scolaire. Toutes les classes en bénéficieront.

Temps périscolaire :

Les surveillantes de cantine informent les enseignantes à 13h35 d'incidents qui ont eu lieu avec certains élèves et leur donnent des mots écrits à transmettre aux parents, mais ces dernières aimeraient qu'il y ait aussi des mots qui concernent les enfants qui ont été blessés.

La Mairie a racheté des ballons et des cordes à sauter sur le temps du midi et les enfants sont autorisés à rapporter des petites voitures, par exemple.

Les enseignantes ne gèrent pas les échanges, la casse ou la perte de ces objets.

La semaine des 4 jours :

La Mairie et les enseignants souhaitent rester à la semaine des 4 jours. La dérogation sera validée en conseil municipal fin février.

Cantine : tous les 3 ans il faut signer le contrat de restauration scolaire. Restoria devrait rester le prestataire pour les 3 ans à venir.

La commune réfléchira au maintien ou non de la cantine à 1 euro d'ici quelques mois.

Les enseignantes et la Mairie souhaiteraient que les parents préviennent la Mairie en cas d'absence de leur enfant **en plus de l'école** afin d'annuler le repas de cantine. C'est important pour la gestion des couverts et de la facturation des repas. Pour rappel, les repas ne sont pas facturés que sur présentation d'un certificat médical.

8. Questions annoncées

Concert de Jazz : des parents demandent si cette action pourrait être réitérée.

M. Le Maire précise qu'à l'heure actuelle il n'y a rien de prévu pour l'année prochaine.

Jeux de récréation : les enseignantes ont mis en place des jeux lors des récréations afin de maintenir un bon climat scolaire au sein de l'école. Les élèves bénéficient de divers jeux : ballons, planches d'équilibre, jeux de raquettes, Kaplas géants, bilboquets, cordes à sauter, livres...

Cantine : Certains élèves disent ne pas manger suffisamment le midi et ne pas être autorisés à prendre du pain s'ils ne mangent pas de fromage...

Réponse de la mairie : Les élèves se servent seuls à leur table et certains en profitent pour se servir une grande quantité sans s'assurer qu'il en reste pour les autres. Le personnel de cantine va être plus vigilant, et assure que les enfants peuvent demander du pain s'ils en veulent.

Monsieur le Maire s'engage à augmenter le nombre de baguettes de pain achetées pour la cantine afin d'éviter tout manque.

9. Dates à retenir

Date de la fête de l'école : dimanche 23 juin à 9h.

Fin du conseil d'école à 20h00.